

Brevet		Module champ professionnel
BF 27	Module: Apiculture	
Conditions préalables	Le module est ouvert à toute personne bénéficiant d'un niveau de compétence équivalent à un CFC du champ professionnel de l'agriculture et disposant d'expérience pratique dans la branche ou le secteur visé.	
Compétences	<p>A la fin du module, les candidat(e)s :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Implantent un rucher sur l'exploitation en tenant compte des besoins de l'abeille, des aspects environnementaux et du contexte de l'exploitation. 2. Maîtrisent la conduite du rucher tout au long l'année. 3. Maintiennent un cheptel apicole en bonne santé. 4. Maîtrisent les bases de l'élevage de reines. 5. Mettent en valeur les produits du rucher de manière rationnelle et rentable. 6. Calculent et évaluent la rentabilité de leur production apicole. 	
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Biologie de l'abeille • Aspects botaniques et écologiques liés à l'abeille • Planification et installation d'un rucher • Techniques de conduite du rucher et de production de miel • Utilisation et entretien du matériel apicole • Maladies et parasites des abeilles, prophylaxie et soins aux colonies • Sélection et élevage des reines • Récolte, maturation et entreposage du miel • Elaboration d'autres produits issus de la ruche • Législation sur les denrées alimentaires • Marché du miel et des produits de la ruche • Coûts de production du miel et des produits de la ruche, rentabilité du rucher 	
Durée (heures)	Le module comprend 50 heures au total, dont 30 heures pour les cours, les exercices pratiques et les visites et environ 20 heures pour le travail personnel et l'examen modulaire.	
Evaluation	Une épreuve oral d'une durée de 25 minutes (salle de classe)	
Reconnaissance	Le module est capitalisable pour l'obtention du brevet et de la maîtrise dans le champ professionnel de l'agriculture selon la liste des modules.	
Prestataires	Centres de formation agricole et branches spéciales	
Validité	6 ans après l'évaluation du module	
Nombre de points	3 points	
Remarques		

Objectifs détaillés		
Le/la candidat(e) est capable de :		Niveau c*
1.1	... décrire l'anatomie, la physiologie et l'éthologie de l'abeille, expliquer l'importance de la biodiversité pour l'abeille.	C2
1.2	... décrire les conditions climatiques, botaniques et environnementales propices à l'implantation d'un rucher et choisir un emplacement adéquat pour implanter un rucher sur l'exploitation.	C2, C4
1.3	... décrire les différents types de ruches et évaluer leurs avantages et inconvénients.	C2, C5
1.4	... élaborer un concept d'exploitation selon différentes méthodes d'exploitation (ruches, rucher).	C5
2.1	... expliquer le calendrier apicole.	C2
2.2	... planifier et réaliser les travaux relatifs à la conduite d'un rucher tout au long de l'année.	C3
2.3	... planifier et gérer les installations d'un rucher, utiliser et entretenir correctement le matériel apicole.	C3
3.1	... décrire les maladies et parasites importants de l'abeille.	C2
3.2	... mettre en œuvre la prévention adéquate, surveiller l'état sanitaire et appliquer les traitements nécessaires au maintien d'un cheptel apicole sain.	C3
4.1	... déterminer les espèces et races d'abeilles et décrire leurs caractéristiques.	C2
4.2	... expliquer et mettre en œuvre le mode d'élevage des reines.	C3
5.1	... récolter, conditionner et entreposer correctement le miel.	C3
5.2	... récupérer, préparer, conditionner et entreposer correctement les autres produits de la ruche (pollen, cire, gelée royale, hydromel, etc.).	C3
5.3	... expliquer la législation sur les denrées alimentaires et l'appliquer aux produits du rucher.	C3
5.4	... décrire et analyser les marchés des produits apicoles et mettre en valeur les produits du rucher de manière efficace et rentable.	C4
6.1	... Déterminer les coûts de production des produits du rucher.	C3
6.2	... Evaluer la rentabilité du rucher, identifier les forces et les faiblesses et apporter les mesures d'amélioration nécessaires.	C6

* Niveau cognitif selon Bloom